



LES 26^E RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS
SUR LE THÈME « LES VIVANTS ET LES MORTS »
4-8 OCTOBRE 2023
« CARTES BLANCHES »
- MODALITÉS DE PARTICIPATION AU FESTIVAL -

Le festival Les Rendez-vous de l'histoire aspire à rassembler chaque année à Blois, autour d'un thème fédérateur, tous les passionnés d'histoire, professionnels ou amateurs éclairés. Il réunit, le temps d'un long week-end, un grand nombre de manifestations de haute tenue, salon du livre, débats, conférences, projections de films, expositions ou encore animations en ville. Il permet ainsi la confrontation du public avec les plus grands historiens et intellectuels de notre temps, à l'occasion de débats passionnés et passionnants.

Ces « Rendez-vous », dont la richesse des activités et des personnalités fait l'originalité, ont vocation à accueillir tout événement à caractère historique qu'une institution scientifique souhaiterait organiser. En parallèle de la programmation établie par le Conseil scientifique du festival, instituts de recherche, laboratoires, revues, associations de promotion, maisons d'édition, sociétés savantes, etc. ont la possibilité de proposer des rencontres liées ou non au thème général de la manifestation, à travers le programme de « cartes blanches ».

Ces rencontres devront prendre la forme de panels. Quelques demi-journées d'études pourront également être sélectionnées, en nombre limité toutefois pour des raisons de disponibilité de salle.

Le Conseil scientifique des Rendez-vous de l'histoire vous invite à lui soumettre vos propositions de rencontres pour la 26^e édition du festival. Les panels porteront soit sur le thème « Les vivants et les morts », soit sur tout autre sujet qui refléterait les thèmes de recherche portés par les structures qui candidatent. Les Rendez-vous de l'histoire ont en effet à cœur de valoriser l'émergence de sujets originaux, novateurs, et reflétant l'actualité de la recherche dans toute sa diversité. Les sujets doivent être problématisés et ne doivent pas être la copie conforme d'une publication éditorialisée (revue ou livre).

Ce document a pour objet de vous présenter les modalités liées à la programmation et à l'organisation et d'en établir quelques règles de fonctionnement.

I] NATURE DES PROJETS

Sur le fond : tout projet relevant au sens large de l'histoire.

- sujets libres apportant un éclairage historique sur une question idéologique, culturelle, politique, économique, de société ou d'actualité
- sujets traités sur la longue durée ou focalisés sur un grand moment de l'histoire
- sujets rattachés ou non au thème général du festival
- sujets de portée locale, régionale ou nationale

Sur la forme : 2 catégories

- catégorie 1 : Panel de 1h30 (panel, avec 4 ou 5 intervenant(e)s maximum, y compris la modératrice ou le modérateur. Il est demandé aux organisateurs de veiller autant que possible à respecter la parité femmes/hommes lors de la composition du plateau.
- catégorie 2 : Demi-journée d'études (mini-colloque d'une demi-journée).

Public visé : 3 cas de figure

- sujets grand public, qui s'adressent aux festivaliers et à des publics cibles
- sujets professionnels, destinés aux professionnels de la discipline (enseignants en histoire-géographie du secondaire, professeurs d'universités, documentalistes, archivistes, bibliothécaires, etc.)
- sujets pointus, qui s'adressent à un public de spécialistes, et qui nécessitent la sensibilisation du réseau de la structure porteuse du projet (ex. : abonnés d'une revue, adhérents d'une association)

II] MODALITES D'ORGANISATION - CONVENTION

Engagements des Rendez-vous de l'histoire :

- Mise à disposition d'une salle et du matériel qui s'y trouve.

Il s'agira d'un équipement simple : vidéoprojecteur, écran, micros etc. Aucun gros matériel ne sera fourni. Par ailleurs nous ne pouvons prêter d'ordinateur portable ; aussi si vous souhaitez en utiliser un, nous vous demanderons de venir avec le vôtre, en précisant s'il s'agit d'un Mac ou d'un PC et, d'amener l'adaptateur pour le vidéoprojecteur si c'est un Mac. Vous pourrez disposer du matériel disponible dans la salle dans laquelle se déroulera votre carte blanche. Cependant, si la salle n'est pas équipée à votre convenance, il vous revient d'apporter le matériel manquant. Le cas échéant, nous pourrions vous mettre en relation avec notre prestataire de location de matériel qui pourra vous facturer directement.

- Annonce de l'événement dans le programme général de la manifestation, le programme chronologique et sur le site Internet
- Possibilité : réalisation par *Les Rendez-vous de l'histoire* d'une « carte postale électronique » d'annonce de la carte blanche

Engagements du porteur de projet :

- Organisation scientifique de la rencontre (choix du sujet, définition des problématiques, invitation des intervenants)
- Prise en charge financière des intervenants (transport, hébergement, restauration) et responsabilité scientifique de la rencontre
- Le partenaire s'engage à indiquer aux organisateurs le nombre de contacts dans son fichier électronique, à diffuser la « carte postale électronique » d'annonce de l'événement, qui lui sera adressée par les *Rendez-vous de l'histoire*, à l'ensemble de son fichier et via ses réseaux sociaux s'il en dispose. Le partenaire devra donner les éléments nécessaires à sa réalisation dans un délai raisonnable (juste après confirmation si le projet est retenu).
- **Attention** : une participation financière aux frais occasionnés est demandée (location de salles, gardiennage, etc.), frais qui ne peuvent être pris en charge entièrement par les *Rendez-vous de l'histoire*.

Il s'agit d'une participation forfaitaire d'un montant de :

- **150€ par porteur de projet, pour les débats / tables rondes**
- **660€ par porteur de projet, pour les demi-journées d'études**

➤ Pour établir le règlement, un bulletin d'inscription à remplir vous sera envoyé si votre dossier est retenu.

Le dépôt d'un dossier entraîne l'acceptation de ces modalités d'organisation, qui ont valeur de convention entre les Rendez-vous de l'histoire et le porteur de projet

III] CALENDRIER

✓ ÉTAPE 1 / DÉPÔT DES PROJETS

Date limite de dépôt des projets : **10 mars 2023**

➔ Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser pour le 10 mars dernier délai une présentation synthétique en utilisant le formulaire qui se trouve sur ce lien : [Dépôt d'un projet de carte blanche](#)

Vous serez invité à y indiquer :

- Une présentation de la structure ou de la personne porteuse du projet (Merci d'indiquer vos titres et coordonnées complètes : adresse postale, électronique, numéro de téléphone - portable de préférence)
- Un descriptif du projet, dont :
 - la catégorie (panel ou demi-journée d'études)
 - un titre provisoire
 - les noms des intervenants pressentis, avec leurs titres/fonctions
 - Un résumé pour l'étude du projet, de **600 signes espaces compris maximum**, avec description de la problématique générale. Si vous souhaitez adjoindre à votre dossier une présentation plus longue, c'est possible, dans la limite d'une page.

✓ ÉTAPE 2 / EXAMEN DES PROJETS

Étude des projets par la commission cartes blanches, puis examen des projets par la Direction du festival et le Conseil scientifique : **première quinzaine d'avril**

La commission étudie les propositions. Puis la Direction du festival et le Conseil scientifique, qui veillent à la cohérence et à la rigueur de la programmation, examinent chaque proposition et se prononcent sur leur recevabilité. En fonction des disponibilités et de la nature de la candidature, ils se réservent le droit de refuser une proposition. Leurs décisions sont fermes et sans appel.

Compte tenu du nombre important de propositions, toutes ne pourront être retenues et par ailleurs il ne pourra être retenu qu'un seul projet par structure. Si vous souhaitez néanmoins nous soumettre plusieurs projets, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous les présenter par ordre de préférence.

✓ ÉTAPE 3 / CONFIRMATION DES PROJETS

Confirmation des projets retenus, envoi des dossiers et des bulletins d'inscription : **fin d'avril / début mai**

Nous vous contacterons alors pour vous signifier si votre projet a été retenu, et s'il l'a été nous vous demanderons de confirmer et/ou de compléter les premiers éléments fournis grâce au premier dossier.

Il faudra lors de cette étape nous communiquer :

- Le titre définitif de la rencontre. Nous vous recommandons de porter attention à ce titre et de le rendre le plus attractif et le plus compréhensible possible pour le grand public.
- Les intervenants confirmés (avec titres et fonctions, et coordonnées complètes, dont obligatoirement leurs adresses électroniques et leur numéro de portable), des éléments de biographie et leur photo-portait (en haute définition) de sorte de pouvoir les présenter sur notre site Internet.
- Un résumé de 250 signes espaces compris maximum, pour l'annonce de la rencontre dans nos documents de communication
- Si vous le souhaitez, vous pourrez fournir un texte long pour le site Internet : 2 000 signes maximum, espaces compris)
- Le matériel éventuel que vous souhaiteriez utiliser (*cf. conditions ci-dessus dans le volet « Date limite de dépôt des projets »*)
- Vous y trouverez également un bulletin d'inscription qui vous permettra de préciser l'adresse de facturation et les modalités de votre participation financière.

✓ ÉTAPE 4 / BOUCLAGE DES PROJETS

Bouclage de l'organisation de l'événement : 20 mai 2023

Vos éléments doivent nous parvenir pour le 20 mai dernier délai.

IV] CONDITIONS D'ORGANISATION DE LA RENCONTRE

- La programmation (jour et heure) de la rencontre est établie, en concertation et en accord avec les responsables de la rencontre, par les organisateurs du festival. Elle se tiendra obligatoirement pendant le festival.
- Le choix de la salle (capacité et situation) sera arrêté par les organisateurs du festival, en concertation avec les responsables du projet, en fonction de l'audience attendue du projet et des disponibilités.
- Les responsables d'une rencontre sont autorisés à instaurer un système d'inscription.

IMPORTANT :

Le dépôt d'un projet entraîne l'acceptation du présent document.

CONTACT

Pour l'envoi des dossiers (exclusivement par courriel*) et pour tout renseignement :

François Barré

francois.barre@rdv-histoire.com

Avec copie à : assistant-coordination@rdv-histoire.com

- Les Rendez-vous de l'histoire – 4 ter rue Robert-Houdin – 41000 Blois - Tél. : 02 54 56 09 50

**en cas d'impossibilité, merci de nous contacter.*